



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'État accompagne les territoires

Octobre 2022 | Actualité des appels à projets

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité des appels à projets lancés par l'État

Destination
France 
Plan de reconquête et
de transformation du tourisme

DESTINATION FRANCE

« Destination France », le plan de reconquête et de transformation du tourisme. Avec ce plan, l'État mobilise plus de **1,9 milliard d'euros** pour continuer à s'engager, avec les professionnels et les collectivités territoriales, pour conforter la France dans sa place de leader mondial du tourisme.

— AAP Sentiers de nature

COLLECTIVITÉS | ASSOCIATIONS



10 millions d'euros sont mobilisés pour accélérer la mise en oeuvre d'opérations concrètes d'investissements en faveur du développement ou de l'aménagement de sentiers de marche et de randonnée, et de la restauration écologique et paysagère des abords des sentiers (études, travaux, actions pour l'accueil du public et la pédagogie). Financement jusqu'à 80 %.

Date de clôture de l'Appel à projet : 30 octobre 2024

Plus d'informations sur :

<https://www.cerema.fr/fr/sentiers-de-nature>

— AAP Ports de plaisance d'avenir et AAP Base nautiques d'avenir : Rénover et verdir votre port de plaisance et votre base nautique

COLLECTIVITÉS | ASSOCIATIONS

Le dispositif, ports de plaisance d'avenir, organisé en deux sessions, subventionnera les projets d'aménagement, de modernisation et d'adaptation d'un port de plaisance répondant au mieux aux objectifs fixés par le plan Destination France, à savoir :

- › Améliorer la qualité du service aux différents usagers du port ;
- › Offrir de nouveaux services aux différents usagers du port ;
- › Renforcer l'attractivité touristique, dans une logique de tourisme durable et 4 saisons ;
- › Mener des actions contribuant au verdissement et à la transition écologique du port ;
- › Améliorer l'intégration du port dans la ville ;
- › Être résilient par rapport aux changements climatiques.



Dans tous les cas, les études ou travaux financés devront être achevés avant le 31 décembre 2025.

Le dispositif, base nautiques d'avenir, subventionnera des projets ambitieux de modernisation et rénovation de bases nautiques (montant d'activités supérieur à 500 k€).

En complément, tout au long de l'année, le dispositif d'aide « au fil de l'eau » finance des études et investissements pour promouvoir la mise en place de démarches de gestion durable des bases nautiques et contribuer à leur verdissement et à leur modernisation.

Date de clôture de l'Appel à projet 1^{ère} session : 15 octobre 2022

Date de clôture de l'Appel à projet 2nd session : 1^{er} mars 2023

Plus d'informations sur :

<https://www.cerema.fr/fr/destination-france/port-plaisance-avenir>
<https://www.cerema.fr/fr/destination-france/base-nautique-avenir>

Les lauréats de l'appel à projets des crédits déconcentrés du FNADT Destination France pour le financement d'ingénierie de projets dans les départements de Nouvelle-Aquitaine :

— La Charente :

- › **Communauté de communes Charente Limousine**
Pour développer les activités en bord de Charente et les circuits de randonnée en Charente Limousine
- › **Communauté de communes Lavalette Tude Dronne**
Pour l'animation du schéma touristique
- › **Communauté d'agglomération de Grand Cognac**
Pour la valorisation touristique du site « chantier des gabarriers

— La Charente-Maritime :

- › **Communauté d'Agglomération de Saintes**
Pour l'élaboration d'un schéma de développement de l'économie Touristique
- › **Communauté d'Agglomération de Saintes**
Pour la création de son agence d'attractivité
- › **Commune de Saint-Jean-d'Angély**
Pour l'implantation d'une station thermale

— La Corrèze :

- › **Brive tourisme**
Pour la création d'itinéraires culturels et touristiques autour de la valorisation du patrimoine médiéval : Templier et Hospitalier en vallée de la Vézère

— La Creuse :

- › **Conseil départemental 23**
Pour le développement de la commercialisation des filières alimentaires en circuits courts auprès des touristes

— La Dordogne :

- › **CC Pays de Saint-Aulaye :**
Pour sa politique de développement touristique sur l'ensemble du territoire de son Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE)
- › **Office de Tourisme de Sarlat :**
Pour développer une offre touristique, culturelle et de loisirs en dehors de la saison estivale au regard de la protection des ressources naturelles tout en professionnalisant les salariés du tourisme.

— La Gironde :

- › **ODG Sauternes-Barsac :**
Pour son pôle oenotouristique de Sauternes
- › **Association route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes :**
Pour le développement du slow tourisme en Graves et Sauternes

— Les Landes :

- › **Commune de CASTETS**
Pour son projet du Barrat Castésien
- › **Communauté de communes des Grands Lacs**
Pour la création d'une résidence d'hébergement des travailleurs saisonniers du tourisme

— Le Lot-et-Garonne :

- › **CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas**
Pour ses grands sites touristiques
- › **CC Fumel-Vallée-du-Lot**
Pour son schéma de développement touristique de la Vallée du Lot

— Les Pyrénées-Atlantiques :

- › **Pays de Béarn**
Pour son schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique Béarn
- › **CA du pays basque**
Pour son tourisme en montagne basque

— Les deux-Sèvres :

- › **CC du Thouarsais**
Pour son projet touristique de la Dive

— La Vienne :

- › **Communauté de communes du Pays Loudunais**
Pour sa stratégie touristique du Pays Loudunais
- › **Établissement public foncier d Nouvelle Aquitaine**
Pour la reconversion du site de la Maison Dieu de Montmorillon



FRANCE 2030

— DECARB FLASH

ENTREPRISES



Afin de réduire la consommation de combustibles et intrants fossiles dans l'industrie, «DECARB-FLASH», est un dispositif simplifié, qui vise à financer des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies dans des petits sites industriels telles que isolation et chauffage du bâti industriel, chaleur et froid renouvelables, études et comptage de l'énergie en complément d'autres opérations.

Il se base sur une liste précise d'opérations éligibles, dont le coût total cumulé doit être compris entre **100 k€** et **3 M€**. Les investissements doivent être en lien avec des installations déjà existantes.

Date de clôture de l'Appel à projet : 3 novembre 2022

Webinaire de présentation ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=zfRONxIh0p4>

Plus d'informations sur :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220503/industrie-zero-fossile-volet-3-decarb-flash>



— Réouverture de l'AAP «Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire»

220 millions d'euros destinés à soutenir les démarches engagées dans la réponse aux enjeux de la transition agroécologique et de la transition alimentaire : robotique, biocontrôle, sélection génétique, procédés agroalimentaires... Sont concernés les projets de recherche, de développement et d'innovation individuels (montant minimum de **500 k€**) portés par Start-up, PME, ETI et GE par exception, ou collaboratifs (montant minimum de 2 M€).

Date de clôture de l'Appel à projet **1^{ère} session : 9 novembre 2022**

Date de clôture de l'Appel à projet **2nd session : 8 mars 2023**

Date de clôture de l'Appel à projet **2nd session : 13 juin 2023**



Plus d'informations sur :
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innover-pour-reussir-les-transitions-agroecologique-et-alimentaire>

— ICC Immersion, programme d'immersion internationale pour les industries culturelles et créatives



Ce nouveau programme est destiné aux entrepreneurs de la culture qui portent un projet innovant et souhaitent accélérer leur développement à l'international sur un marché cible. Cette stratégie d'immersion en environnement international inclut l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant, la musique, les musées et le patrimoine, les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, et la presse.

Date de clôture de l'Appel à projet : **31 décembre 2022**

Plus d'informations sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/ICCImmersion-programme-d-immersion-internationale-pour-les-industries-culturelles-et-creatives>

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La crise du COVID-19 l'a révélé, le numérique est au cœur de nos sociétés et de nos vies. Il a transformé nos relations sociales. C'est un nouveau lieu de possibilités économiques et politiques. Mais le monde numérique fait aujourd'hui face à plusieurs défis : être accessible à tous et toutes, au service des citoyens et des citoyennes, réduire son impact environnemental.

— AAP en soutien à la coopération décentralisée « Numérique inclusif et responsable »

Il a pour objectif de soutenir des projets de coopération décentralisée contribuant à une plus grande accessibilité au monde numérique pour tous les publics (à la fois accès physique et en termes de compétences, chaque public ayant ses problématiques), mais aussi se préoccupant de réduire l'impact environnemental du numérique (réutilisation, économie circulaire, écoconception, etc.), ou encore s'investissant en faveur d'un numérique protecteur et au service des citoyens et des citoyennes (services numériques, villes intelligentes, etc.). Financement jusqu'à 70 %.

Les dossiers devront être déposés en ligne avant le **28 décembre 2022** sur la plateforme CNCD.

Plus d'information sur :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/appels-a-projets-thematiques/appel-a-projets-numerique-inclusif-et-responsable/article/appel-a-projets-numerique-inclusif-et-responsable> Diplomatie